



A propos des jours de repos

Par **lyly17**, le **02/12/2014** à **09:27**

bonjour,

Je travaille chez okaidi magasin franchisé(habillement et textiles) je suis en repos normalement tous les lundis...et là pour la semaine du 29 au 03 janvier vu que le jeudi c'est le 31 décembre et férié ils veulent me supprimer mon jours de repos.....ont ils le droit? merci de me répondre rapidement...lyly

Par **P.M.**, le **02/12/2014** à **09:44**

Bonjour,

Normalement, dans le cadre de l'exécution de bonne foi du contrat de travail, l'employeur ne devrait pas agir ainsi car cela correspond à vous spolieur de votre droit au paiement des jours fériés chômés et payés si vous avez plus de 3 mois d'ancienneté si toutefois le magasin est habituellement ouvert le lundi...

Par **janus2fr**, le **02/12/2014** à **10:08**

[citation] vu que le jeudi c'est le 31 décembre et férié[/citation]

Bonjour,

le 31 décembre n'est pas férié en France, mais vu que vous parlez du jeudi, il s'agit plus probablement du 1er janvier.

Par **lyly17**, le **04/12/2014** à **09:07**

merci à vous oui je me suis trompée c'est le jeudi 1 er janvier...